

FABRICATION DE FLEXIBLES HYDRAULIQUES

RÉPARATION DE VÉRINS

2, ZA Lanxade Nord - 24130 PRIGONRIEUX
Tél. 05 53 63 10 33 - Fax 05 53 61 32 93
contact@admb.fr • magasin@admb.fr
www.admb.fr

REÇU LE

- 4 MARS 2020

SMD3

SMD3

SMD3-Antenne de Bergerac
3 rue Emile Zola
24100 BERGERAC

N° TVA CE :

S.A.R.L. au capital de 13 720,41 €
SIRET 349 144 782 00027 - APE 3312Z
349 144 782 R.C.S. Bergerac
N° T.V.A. FR 34 349 144 782

FACTURE N° 20200335

BERGERAC, le 28/02/20

DATE : 28/02/20 N° CLIENT : 4111233 REGLEMENT: VIREMENT BANQUAIRE ECHEANCE : 28/02/20

CODE	DESIGNATION	QTE	U. BRUT	REMISE	U. NET	MONTANT HT	TVA
	-Bon de livraison N° 200298 du 17/02/2020						
	-Devis N° 2020081 du 13/02/2020						
	CHARGEUSE TEREX TL 210						
	11/02/20 Compteur 3530 heures						
	Contrôle fuites hydrauliques						
	12/02/20 Déposer le tuyau de retour distributeur						
	Remontage						
	Niveau hydraulique (fourni)						
D	DEPLACEMENT	2,00	15,00			30,00	1
	MANCHON USINE	1,00	35,00			35,00	1
JS238	JUPE	2,00	28,54			57,08	1
100R411/2	DURITE ASPIRATION DIAM.38	1,20	30,57			36,68	1
RT50	GAINÉ DE PROTECTION	0,50	12,90			6,45	1
S	SERTISSAGE	1,00	8,00			8,00	1
R	RETRAITEMENT DES DECHETS	1,00	1,50			1,50	1
44.47	COLLIER A TOURILLON	1,00	3,83			3,83	1
7868306	COLLIER RISLAN 360X7.8	1,00	0,30			0,30	1
HR	MAIN D'OEUVRE	6,50	57,00			370,50	1

Compte Opé. Fonct. 8203
Code service 016 (Réparation engins CT)
Date 2020 CT
Bord. Mandat

HT BRUT	F.F.	ESCOMPTE	TOTAL HT NET	%	TVA	TOTAL TTC	659,21 €
549,34			549,34	1	20,00	109,87	
						ACOMPTE	
						NET A PAYER	659,21 €

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Clause générale

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

Confidentialité

Les études, plans, dessins et documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent notre propriété; ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'acheteur.

Formation du contrat

Lorsqu'un devis est établi par nous, il constitue les conditions particulières venant modifier ou compléter les présentes conditions générales. En cas de commande reçue de l'acheteur, celle-ci ne sera considérée comme acceptée définitivement par nous qu'après acceptation écrite de notre part. C'est cette acceptation qui constituera dans ce cas les conditions particulières.

Livraisons - Transport

Sauf stipulation contraire, la livraison est réputée effectuée dans nos usines ou magasins. Si cette livraison est retardée pour une raison indépendante de notre volonté, elle sera réputée avoir été effectuée à la date convenue.

Il incombe à l'acheteur, sauf stipulation contraire, d'assurer les frais et risques du transport des biens vendus, postérieurement à la livraison.

Réserve de propriété

Loi n°85-98 du 28 janvier 1985.

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

Prix - Conditions de paiement - Pénalités

Les prix sont stipulés hors taxe; leur nature (ferme ou révisable) et leur montant sont précisés dans les conditions particulières.

Sauf stipulation contraire les prix sont payables comptant.

A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement dues même si elles ont donné lieu à des traites. De plus, à titre de clause pénale et pour l'application de la loi 92-1442 du 31 décembre 1992 modifiée, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal. Tout mois commencé étant dû. En cas de paiement anticipé il ne sera pratiqué aucun escompte sur le prix facturé.

Garantie

Les biens vendus sont garantis contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception dans les conditions ci-dessous.

Le vice de fonctionnement doit apparaître dans une période de un mois à compter de la livraison pour une utilisation du bien définie dans la commande. La garantie est exclue :

- si la matière ou la conception défectueuse provient de l'acheteur;
- si le vice de fonctionnement résulte d'une intervention sur le bien effectuée sans autorisation;
- si le fonctionnement défectueux provient de l'usage normale du bien ou d'une négligence ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur;
- si le fonctionnement défectueux résulte de la force majeure.

Au titre de la garantie, le vendeur remplacera gratuitement les pièces reconnues défectueuses par ses services techniques. Cette garantie couvre les frais de main d'œuvre et ceux qui résultent des opérations suivantes : démontage, remontage, transport sur site, etc...

Le remplacement des pièces n'a pas pour conséquence de prolonger la durée précisée au paragraphe ci-dessus. Par ailleurs, si l'expédition du bien est retardée pour une raison indépendante du vendeur, le point de départ de la période de garantie est repoussée sans que ce décalage puisse excéder un mois.

Clause résolutoire de plein droit

En cas d'inexécution de ses obligations par une partie, le présent contrat sera résolu de plein droit au profit de l'autre partie sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

La résolution prendra effet 8 jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

Règlement des litiges

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, du Tribunal de Commerce dans le ressort duquel se trouve le domicile du vendeur.

TR: factures ADMB à valider

Mickael AULONG <m.aulong@smd3.fr>

Mer 04/03/2020 16:04

À : Ophélie DELBURG <o.delburg@smd3.fr>

📎 7 pièces jointes (1 Mo)

ADMB 20 03 04 N°20200338.pdf; ADMB 20 03 04 N°20200335.pdf; ADMB 20 03 04 N°20200336.pdf; ADMB 20 03 04 N°20200337.pdf; ADMB 20 03 04 N°20200332.pdf; ADMB 20 03 04 N°20200333.pdf; ADMB 20 03 04 N°20200334.pdf;

BON POUR PAIEMENT - VALIDATION DE SERVICE FAIT

Fournisseur	ADMB			
Description de la prestation	Fac20200338 fuite hydrau chario JCB			
Main d'oeuvre	x	oui*	Stock	oui*
Affectation (% par secteur)	100%CT			
Facture à suspendre/annuler		oui*		
Motif de suspension/annulation				

BON POUR PAIEMENT - VALIDATION DE SERVICE FAIT

Fournisseur	ADMB			
Description de la prestation	Fac20200335 fuite hydrau chargeuse terex ct			
Main d'oeuvre	x	oui*	Stock	oui*
Affectation (% par secteur)	100%CT			
Facture à suspendre/annuler		oui*		
Motif de suspension/annulation				

BON POUR PAIEMENT - VALIDATION DE SERVICE FAIT

Fournisseur	ADMB			
Description de la prestation	Fac20200336 Soudure 6 pince de BCL			
Main d'oeuvre	x	oui*	Stock	oui*
Affectation (% par secteur)	50%BDP, 50%PSP			

Facture à suspendre/annuler	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> oui*
Motif de suspension/annulation		

BON POUR PAIEMENT - VALIDATION DE SERVICE FAIT

Fournisseur	ADMB		
Description de la prestation	Fac20200333 fuite hydrau electrovanne		
Main d'oeuvre	<input checked="" type="checkbox"/> x	<input checked="" type="checkbox"/> oui*	<input type="checkbox"/> Stock <input type="checkbox"/> oui*
Affectation (% par secteur)	100%CT		
Facture à suspendre/annuler	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> oui*	
Motif de suspension/annulation			

BON POUR PAIEMENT - VALIDATION DE SERVICE FAIT

Fournisseur	ADMB		
Description de la prestation	Fac20200334 Sangle de tirage capacite 45t		
Main d'oeuvre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> oui*	<input type="checkbox"/> Stock <input checked="" type="checkbox"/> x <input checked="" type="checkbox"/> oui*
Affectation (% par secteur)			
Facture à suspendre/annuler	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> oui*	
Motif de suspension/annulation			

BON POUR PAIEMENT - VALIDATION DE SERVICE FAIT

Fournisseur	ADMB		
Description de la prestation	Fac20200338 Fuite hydrau chariot jcb		
Main d'oeuvre	<input checked="" type="checkbox"/> x	<input checked="" type="checkbox"/> oui*	<input type="checkbox"/> Stock <input type="checkbox"/> oui*
Affectation (% par secteur)	100%CT		
Facture à suspendre/annuler	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> oui*	
Motif de suspension/annulation			



Responsable Collecte SMD3
Antenne de BERGERAC